



Qu'est-ce qu'est l'accompagnement éducatif ?

publié le 25/11/2008

Il s'agit d'accompagner des élèves volontaires dans l'aide aux devoirs et aux leçons mais également de donner la possibilité aux élèves de pratiquer une activité sportive, artistique ou culturelle.

Objectif :

- favoriser la réussite de tous,
- répondre à une forte demande sociale de prise en charge des élèves après les cours,
- l'offrir à tous les élèves volontaires.

Au collège, l'accompagnement éducatif a lieu de 16h45 à 18h00 le lundi, mardi et jeudi.

Accompagner aux devoirs, ce n'est pas un soutien, ce n'est pas une étude, ce n'est pas un cours particuliers c'est aider les jeunes à entrer dans une logique centrée sur les connaissances en donnant du sens au travail personnel pour comprendre les enjeux de leur scolarité.

L'accompagnateur :

- construit une relation conviviale et respectueuse avec les élèves,
- valorise les progrès de l'élève, l'aide à renforcer son estime de soi,
- s'engage à rester sur son champ d'action : faire toujours référence aux cours ou aux livres, ne jamais refaire d'une autre façon que celle du prof.

ex : Un énoncé incompris :

- le faire reformuler par les élèves, ne jamais reformuler soi-même l'énoncé,
- faire prendre automatiquement la leçon et le livre
- faire faire des mises en relation entre les questions et la leçon ou les documents,
- vérifier qu'il sait etc...

Les enseignants doivent veiller à ce que les devoirs soient inscrits sur le cahier de texte et ne doivent pas s'attendre à ce que l'élève qui participe à l'accompagnement éducatif revienne le lendemain avec les exercices faits, justes et les leçons sues.

Assiduité

A partir du moment où l'élève est inscrit, il doit participer à toutes les séances ⁽¹⁾ et respecter les horaires. Le contrôle des présences est assuré à chaque séance. En cas d'empêchement, la famille prévient le collège par le carnet de correspondance ou sur appel téléphonique à la vie scolaire. La famille sera informée en cas d'absence non signalée.

(1) inscription par trimestre

Document joint

 [Document d'inscription](#) (Word de 33.5 ko)